

Fonds Scotia faibles en carbone

Fonds de grande qualité faibles en carbone

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands enjeux actuels. La transition vers une économie durable présentera un vaste éventail de risques et d'occasions sur le plan financier. Dans le cadre du mouvement visant à réduire la dépendance aux combustibles fossiles à l'échelle planétaire, les investisseurs cherchent de plus en plus des moyens d'abaisser l'exposition au carbone de leur portefeuille sans sacrifier pour autant les résultats.

Présentation des Fonds Scotia faibles en carbone

Les Fonds Scotia faibles en carbone font partie de la gamme croissante de solutions de Gestion mondiale d'actifs Scotia liées aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ils s'adressent aux investisseurs soucieux de l'environnement qui veulent un portefeuille diversifié de placements de grande qualité présentant une intensité en carbone plus faible que celle du marché en général.

**Fonds Scotia de revenu fixe
canadien faible en carbone**

**Fonds Scotia équilibré
mondial faible en carbone**

**Fonds Scotia d'actions
mondiales faible en carbone**

Raisons d'investir dans ces fonds

Les Fonds Scotia faibles en carbone intéresseront les investisseurs recherchant ce qui suit :



Rendements ajustés au risque concurrentiels et diminution de l'intensité en carbone des portefeuilles par rapport à leur indice



Fonds minimisant les hausses et les baisses cycliques associées aux placements énergétiques en excluant les sociétés du secteur énergétique* et des secteurs non énergétiques qui sont considérablement exposées à la chaîne d'approvisionnement des combustibles fossiles



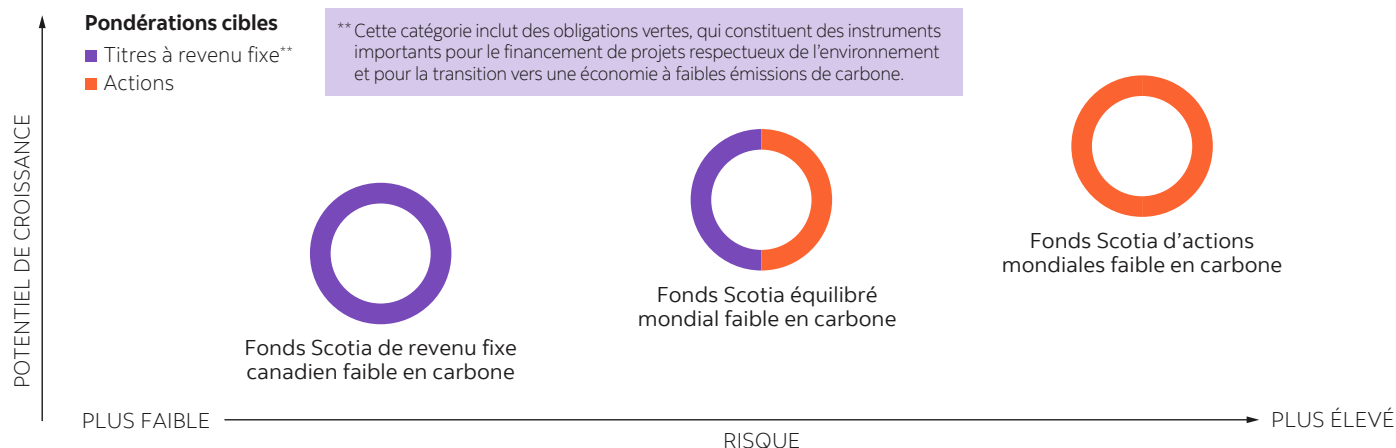
Participation à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en misant sur des sociétés de qualité supérieure qui dépendent moins des combustibles fossiles pour leur réussite à long terme



Solution gérée activement dont la rigoureuse démarche de placement fondamentale prend en considération les facteurs ESG

* Le secteur énergétique s'entend du secteur de l'énergie GLC^{MD} dans le cas des actions et du groupe de l'énergie de l'indice FTSE dans le cas des obligations. Les sociétés d'énergie renouvelable telles que les définit le gestionnaire de portefeuille sont autorisées dans les fonds.

Survol des Fonds Scotia faibles en carbone



	Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone	Fonds Scotia équilibré mondial faible en carbone	Fonds Scotia d'actions mondiales faible en carbone
OBJECTIF	Générer un revenu régulier et des gains en capital modestes tout en présentant une intensité en carbone plus faible que celle des sociétés de l'indice	Générer un revenu et une croissance du capital à long terme tout en présentant une intensité en carbone plus faible que celle des sociétés des indices	Générer une croissance du capital à long terme tout en présentant une intensité en carbone plus faible que celle des sociétés de l'indice
INDICES	FTSE Canada des obligations universelles	50 % FTSE Canada des obligations universelles 50 % MSCI mondial (\$ CA)	MSCI mondial (\$ CA)
NIVEAU DE RISQUE	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé
HORIZON TEMPOREL	Moyen à long terme	Moyen à long terme	Long terme
FRÉQUENCE DES DISTRIBUTIONS	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle

Intensité en carbone

Les Principes pour l'investissement responsable aident les investisseurs à protéger leur portefeuille contre les risques et à bénéficier des occasions offertes par la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone.

—Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies

Transition bas carbone

Les sociétés qui émettent de grosses quantités de dioxyde de carbone retiennent de plus en plus l'attention en raison du rôle qu'elles jouent dans les changements climatiques. Le passage en cours vers une économie à faibles émissions de carbone pourrait les exposer à un risque accru. En effet, celles qui ne réussissent pas à adapter leur modèle d'affaires en fonction des changements touchant les politiques publiques, la réglementation et les préférences des consommateurs pourraient courir des risques financiers élevés, touchant notamment la rentabilité ou la valeur accordée par les investisseurs à l'entreprise dans son ensemble. Les Fonds Scotia faibles en carbone sont conçus pour tirer parti de cette transition en investissant dans des sociétés durables qui dépendent moins des combustibles fossiles pour leur réussite à long terme.

Empreinte carbone

Chaque Fonds Scotia faible en carbone est conçu pour avoir une intensité moyenne pondérée en carbone plus faible que celle de son repère. L'intensité en carbone des fonds est déterminée en mesurant les émissions directes de dioxyde de carbone produites par chaque société se trouvant dans un portefeuilleⁱ ainsi que les émissions liées à l'achat d'énergieⁱⁱ des entreprises par rapport à leur chiffre d'affaires. Pour en savoir plus sur l'intensité en carbone des fonds, consultez la page www.fondsscotia.com/faibleencarbone.

** Part des obligations vertes qui sont incluses seulement dans le Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone et le Fonds Scotia équilibré mondial faible en carbone et qui font l'objet d'une diversification prudente en matière de portefeuille.

ⁱ Émissions de type 1

ⁱⁱ Émissions de type 2 – L'intensité en carbone est exprimée en tonnes métriques d'émissions d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂) de type 1 et de type 2 par million de dollars américains de chiffre d'affaires généré par une entreprise. Une méthodologie fondée sur l'intensité des émissions de carbone moyenne pondérée est utilisée. Elle permet d'établir la pondération proportionnelle de chaque action ou obligation selon sa proportion dans le fonds. L'intensité des émissions de carbone moyenne pondérée des fonds et de leur indice est calculée périodiquement.

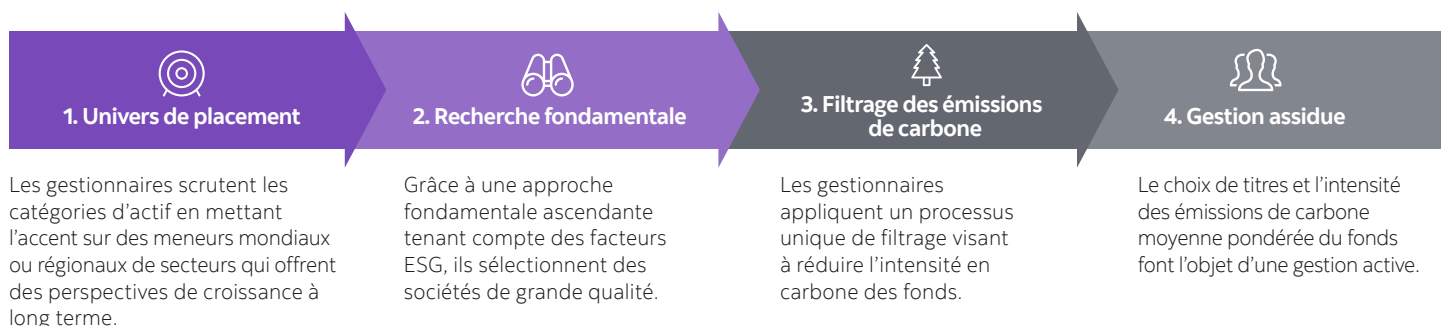
Jarislowsky, Fraser Limitée : une tradition d'investissement responsable

Les Fonds Scotia faibles en carbone sont gérés par Jarislowsky, Fraser Limitée (JFL). Cette société canadienne de gestion de placement possède une histoire et une culture bien enracinées dans son adhésion au principe de l'investissement responsable, qui s'exprime par des placements de grande qualité, la recherche fondamentale, un horizon de placement à long terme, la promotion de la bonne gouvernance et la création de valeur durable. JFL est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse.

JFL croit que la feuille de route ainsi que les politiques environnementales, sociales et liées à la gouvernance (ESG) d'une entreprise permettent de bien évaluer la qualité. Voilà pourquoi elle intègre l'analyse des principaux risques et occasions ESG dans son processus de placement. De plus, elle a adopté une politique d'investissement durable qui officialise cet engagement.

Démarche

Gérés selon l'approche rigoureuse de JFL en matière de placements, les Fonds Scotia faibles en carbone définissent les entreprises de grande qualité comme des chefs de file dans leur domaine qui bénéficient d'un avantage concurrentiel durable, qui affichent une solide santé financière et qui dégagent de la valeur au fil du temps.



Lancement

Les titres des Fonds Scotia faibles en carbone sont offerts pour aussi peu que 500 \$. On peut également établir un programme de prélèvement automatique des cotisations qui permet d'épargner facilement et automatiquement. Communiquez dès aujourd'hui avec un conseiller de la Banque Scotia.

MD Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence. Jarislowsky, Fraser Limitée est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia^{MC} sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et elle est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels. Gestion mondiale d'actifs Scotia est un nom commercial utilisé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia.

Les points de vue exprimés au sujet d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur du marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente ni comme des conseils en placements. Ils ne dénotent par ailleurs aucune intention d'achat ou de vente des gestionnaires de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Ces points de vue peuvent changer à tout moment, selon l'évolution des marchés et d'autres facteurs. Nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour du présent contenu.

Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi ainsi que des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les titres de fonds communs ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre organisme public d'assurance-dépôts, et leur valeur fluctue souvent. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur.